



**BUREAU SYNDICAL DU PARC DE CHARTREUSE du 29 avril 2024
A ST LAURENT DU PONT
LISTE DES DELIBERATIONS**

Le 29 avril 2024, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 22 avril 2024, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 représentants 46 voix
 Nombre de membres présents : 21 représentants 36 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 25 représentants 40 voix

LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
BERANGER Nathalie	BREYTON Stéphanie
REY Freddy	CHAVAND Christelle
VIAL Cédric (pour partie)	CLOUZEAU Dominique
	ESCARON Dominique
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	EYMERY Clémentine
GERIN Anne	MICHALLET Bernard (pour partie)
	MOREL Véronique
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	
GUIGUE Gilbert	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
WOLFF Corine (pour partie)	BOIX-NEVEU Arthur
	BOUZON Elodie
	EGO Catherine (pour partie)
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	LAVAL Sylvain
	POZO Jean-Christophe
	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	DEPINOIS Marc
	PICHON-MARTIN Bertrand
	ZUCCHERO Pascal (pour partie)

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE pouvoir = 6 voix	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix
	GUSMEROLI Stéphane à ESCARON Dominique
	DELPHIN Maurice
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix	MONIN Michelle
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix
	DUPRAZ Fabien à ZUCCHERO Pascal (pour partie)
4° COLLEGE pouvoir = 1 voix	
BAABAA Jimmy à BOIX-NEVEU Arthur	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
HABFAST Claus à CLOUZEAU Dominique	MOLLIERE Denis
BONNARDON Pierre	

Date d'affichage : le 02/05/2024

2024/01 : Validation de la grille d'analyse des contributions ZAENR des communes du Parc

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- De valider la grille d'analyse afin de rendre un avis aux communes ayant sollicité le Parc,
- D'autoriser le Président à signer tout document se rapportant à la présente décision.

Vote : 29 voix Pour

2024/02 : Avis du Parc sur les contributions communales ZAENR

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- De valider les avis,
- D'autoriser le Président à les transmettre aux communes, et de signer tout document se rapportant à la présente décision.

Vote : 29 voix Pour

2024/03 : Avis sur le projet d'aménagement 2024-2043 de la Forêt domaniale de Grande Chartreuse (38)

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- De donner un avis favorable au projet d'aménagement de la forêt domaniale de la Grande Chartreuse, avec une réserve liée au projet de migration assistée dans le site Natura 2000 du Charmant Som,
- De recommander la mise en place, par le gestionnaire des forêts, d'un suivi de l'adaptation aux milieux et du comportement sur l'écosystème forestier des essences introduites,
- D'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Vote : 30 voix Pour

2024/04 : Sensibiliser aux métiers de la forêt et du bois

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Sensibilisation aux métiers de la forêt et du bois	10 300 €	Région Auvergne-Rhône-Alpes	5 150 €
		Conseil départemental de l'Isère	5 150 €
Total dépenses	10 300 €	Total recettes	10 300 €

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- D'approuver l'opération et son plan de financement,
- D'autoriser le Président à faire la demande de financement auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Conseil départemental de l'Isère,
- D'autoriser le Président à signer tout document relatif à ce projet.

Vote : 30 voix Pour

2024/05 : Aide à la construction de bâtiments agricoles ou d'activités en AOC Bois de Chartreuse

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Construction de bâtiments bois	45 000 €	Région Auvergne-Rhône-Alpes	45 000 €
Total dépenses	45 000 €	Total recettes	45 000 €

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- D'approuver l'opération et son plan de financement,
- D'autoriser le Président à faire la demande de financement auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes,
- D'autoriser le Président à signer tout document relatif à ce projet.

Vote : 30 voix Pour

2024/06 : Coups de pouce à manifestations 2024 session 2

Lieux/période	Porteur de projet	Evènement	Aide votée	VOTES EN VOIX
09/2024 Porte de Savoie - Les Marches	Asso Inform'action	Livres en Marches	800	Pour :31
1 ^{er} /10/2024 La Buisse – Voreppe - La Sure en Chartreuse - Coublevie	Asso Le Trail du Buis	Le Trail du Buis édition 2024	400	Pour :31
24 et 25/08/2024 Le plateau des Petites-Roches	Commune le Plateau des Petites-Roches	Foire Agri-culturelle	600	Pour : 30 NPPV : 1 (Clouzeau D.)

1 ^{er} /10/2024 Saint-Laurent-du-Pont	Asso Chartrouz'Art	Festiv'Art nature en Chartreuse	750	Pour :31
05/10/2024 Saint-Sulpice, Vimines	Asso Sorpy Anim	Randonnée autour de la voie Sarde	200	Pour :30 NPPV : 1 (Poza J. C.)
Automne 2024 Col de Porte	Asso AVIPAR	Exposition oratoires de Chartreuse	300	Pour :31
05/10/2024 Saint-Pierre de Chartreuse	Asso MicheAleLait	Les Folies Biergères	400	Pour :31
22/09/2024 Miribel les Echelles	Asso Chartreuse Alimentation Paysanne	Journée paysanne	400	Pour :31
25/08 2024 Entremont-le-Vieux	OT Cœur de Chartreuse	Fête des Paysans et Artisans	500	Pour :31
14/09/ 2024 Jacob-Bellecombette	Commune de Jacob-Bellecombette	Fête village et 20 ans de la politique jeunesse	300	Pour :31
21-25/05/2024 Les Echelles (Sélectionné en 1ere session, mais une erreur matérielle n'a pas permis de l'inscrire dans la délibération du BS du 13/12/2023)	Asso Solfacirc	Festival Le Guiers fait son Cirque	600	Pour :31
TOTAL			5 250	

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- De valider les aides à manifestation au regard des critères définis,
- D'autoriser le Président à engager les dépenses afférentes et signer tout document lié à ces demandes.

Vote : 31 voix Pour (pour 9 manifestations) 2 Ne prennent pas part au vote (pour 2 manifestations)

2024/07 : Coups de pouce à manifestations – modification de maitre d'ouvrage

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- De valider le maintien du soutien attribué au projet d'ateliers citoyen Le grand Projet Solidaire,
- D'autoriser le transfert de ce soutien à la nouvelle association porteuse du projet , « Association Grand Projet Solidaire – GPS »,
- D'autoriser le Président à engager les dépenses afférentes et signer tout document lié à ces demandes.

Vote : 34 voix Pour

2024/08 : Soutien aux sportifs de haut niveau 2024

Nom de l'athlète	Club	Résidence	discipline	Soutien Parc
Jules Lapierre	Ski Nordique Chartreuse (SNC)	Sarcenas	Ski de fond	1 000 €
Victor Lovera	Ski Nordique Chartreuse (SNC)	Sappey en Chartreuse	Ski de fond	750 €
Matéo Allard	Centre cycliste d'Etupes (Franche-Comté / Doubs)	Saint-Pierre d'Entremont Isère	Cyclisme	750 €
Fanny Quoy	Club des Canisavoyards (Chambéry)	Saint Laurent du Pont	Cani VTT et Ski Joering	500 €
Lorin Vergnolle	Ski Nordique Chartreuse (SNC)	Saint-Pierre de Chartreuse	Ski de fond	300 €
Liv Bouvier-Breyton	Ski Nordique Chartreuse (SNC)	Entremont le Vieux	Biathlon	300 €
Alexandre Gumuchian	Ski Club des 2 Alpes	Saint-Pierre d'Entremont Isère	Ski freestyle	300 €

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- De valider les soutiens sportifs 2024 au regard des critères définis,
- D'autoriser le Président à engager les dépenses afférentes et signer tout document lié à ces demandes.

Vote : 33 voix Pour et 1 Ne prend pas part au vote (S. Breyton)

2024/09 : Programme d'actions de sensibilisation et d'éducation

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- De valider les actions du programme de sensibilisation et d'éducation,
- D'autoriser le président à signer tout document se rapportant à la présente décision.

Vote : 40 voix Pour

2024/10 : Concert'eau : réalisation d'un kit de transfert de stratégie de gestion territoriale participative sur la ressource en eau

Dépenses		Recettes	
Accompagnement et frais liés au travail sur les retours d'expérience	4 600 €	Fédération des Parcs Institut CDC pour la recherche (convention)	9 000 €
Réalisation du kit de transfert	9 400 €	Région Auvergne-Rhône-Alpes	5 000 €
Total	14 000 €	Total	14 000 €

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- D'approuver le projet et son plan de financement,
- D'autoriser le Président à solliciter les subventions nécessaires,
- D'autoriser le Président à signer tous documents se rapportant à cette décision.

Vote : 40 voix Pour

2024/11 : Etude environnementale du Cirque de St Même

Dépenses		Recettes	
Etude faune	14 650 €	Région Auvergne-Rhône-Alpes (40%)	9 828 €
Etude flore	9 920 €	DREAL Auvergne-Rhône-Alpes (60%)	14 742 €
Total	24 570 €	Total	24 570 €

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- D'approuver le projet et son plan de financement,
- D'autoriser le Président à solliciter les subventions nécessaires,
- D'autoriser le Président à signer tous documents se rapportant à cette décision.

Vote : 40 voix Pour

2024/12 : Redécouverte du patrimoine maraicher et fruitier de Chartreuse – Actions 2024

Dépenses		Recettes	
Formations taille et greffe	990 €	Région Auvergne-Rhône-Alpes	1 550 €
Formation faites vos graines	1 840 €		
Accompagnement à la description des fruits, au prélèvement des greffons	1 600 €		
Comm - participation film Jardin'R VSTR	2 000 €	DREAL Auvergne-Rhône-Alpes	5 000 €
Comm – impression fiches description des arbres distribués	120 €		
Total	6 550 €	Total	6 550 €

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- D'approuver le projet et son plan de financement,
- D'autoriser le Président à solliciter les subventions nécessaires,
- D'autoriser le Président à signer tous documents se rapportant à cette décision.

Vote : 40 voix Pour

2024/13 : Conventions de partenariat dans le cadre du projet de coopération internationale « Chicamocha en commun : initier une démarche de gouvernance partagée dans le canyon du Chicamocha (Colombie) »

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- De valider la participation du Parc au projet Chicamocha en commun
- D'autoriser le Président à engager les dépenses afférentes,
- D'autoriser le Président à signer les conventions et tout document afférent au projet.

Vote : 40 voix Pour

2024/14 : Etude pour la (re)qualification du Vallon du Monastère de la Grande Chartreuse

Dépenses		Recettes	
Etude	50 000 €	DREAL Auvergne-Rhône-Alpes (70%)	35 000 €
		Région Auvergne-Rhône-Alpes (10% Espace valléen)	5 000 €
		Autofinancement territoire (20%)	10 000 €
Total	50 000 €	Total	50 000 €

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- D'approuver le projet et son plan de financement,
- D'autoriser le Président à solliciter les subventions nécessaires,
- D'autoriser le Président à signer tous documents se rapportant à cette décision.

Vote : 40 voix Pour

2024/15 : Refonte du cartoguide balades et randonnées en Chartreuse

DEPENSES TTC		RECETTES TTC	
Prestation cartographique	2 584,75 €	Département Isère contrat Parc (48%)	4 962,00 €
Contenus informatifs, maquette et mise en page nouvelle charte	1 899,00 €	Département Savoie contrat Parc (32%)	3 338,00 €
Impression façonnage livraison (3000 ex)	5 800,39 €	Recettes sur les ventes (20%)	1 984.14 €
TOTAL	10 284.14 €	TOTAL	10 284.14 €

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- D'approuver le projet et son plan de financement,
- D'autoriser le Président à solliciter les subventions nécessaires,
- D'autoriser le Président à signer tous documents se rapportant à cette décision,

Vote : 40 voix Pour

2024/16 : Finalisation des travaux liés à l'émergence/expérimentation d'une filière équestre en Chartreuse

DEPENSES net de taxe		RECETTES	
Outils promotionnels : photos et topoguides	2 400€	Région Auvergne Rhône-Alpes	3 950€
Accompagnement des hébergeurs (dont les futurs)	2 000€	Contrat Parc (50%)	
Prise de label tourisme équestre sur 3 ans (dont cartoguide, APIDAE, ...)	1 500€	Département Isère Contrat Parc (50%)	3 950€
Expertise affinée sur itinéraires	2 000€		
TOTAL	7 900€	TOTAL	7 900€

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- D'approuver le projet et son plan de financement,
- D'autoriser le Président à solliciter les subventions nécessaires,
- D'autoriser le Président à signer tous documents se rapportant à cette décision,

Vote : 40 voix Pour

2024/17 : Professionnalisation des hébergeurs autour des pratiques itinérantes

DEPENSES TTC		RECETTES TTC	
Deux « évènements thématiques » à destination des socioprofessionnels	4 200€	Région Auvergne Rhône-Alpes (50%)	2 100€
		Département Isère Contrat Parc (50%)	2 100€
TOTAL	4 200€	TOTAL	4 200€

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- D'approuver le projet et son plan de financement,
- D'autoriser le Président à solliciter les subventions nécessaires,
- D'autoriser le Président à signer tous documents se rapportant à cette décision,

Vote : 40 voix Pour

2024/18 : Désignation de conseillers délégués

Le Président du Parc propose de mettre en place des conseillers délégués qui seraient chargés, sous la responsabilité du Vice-président concerné, d'un projet ou d'une mission particulière :

- Conseiller délégué à la forêt-filière bois : Bernard Michallet
- Conseiller délégué au Conseil scientifique : Clémentine Eymery

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- D'entériner la liste des conseillers délégués proposée par le Président.

Vote : 40 voix Pour

2024/19 : Convention de partenariat entre le Parc et Radio Couleur Chartreuse 2024

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- *De valider la Convention de partenariat 2024,*
- *D'autoriser le Président à signer cette convention ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente décision.*

Vote : 40 voix Pour

2024/20 : Dépôt dossier demande de subvention Fonds Vert – ingénierie animation transition énergétique

Intitulé actions	Budget total	Recettes	
Poste d'une responsable de mission transition énergétique : 1er janvier 2025 - 31 décembre 2026 (24 mois)	93 310 €	Fonds vert (80%)	74 648 €
		Autofinancement (20%)	18 662 €
TOTAL	93 310 €	TOTAL	93 310 €

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- *De valider le projet présenté ci-dessus,*
- *De valider le dépôt de dossier de demande de financement de Fonds Vert ingénierie,*
- *D'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente décision.*

Vote : 40 voix Pour